

**Présentation de l'opération de dragage**

**Localisation et unité d'intervention:**

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Oise	Isle-Adam, Amont des écluses	Rivière	Isle-Adam	28,325	28,875	L'Isle-Adam, Parmain

**Date et durée des travaux :**

Les dragages sont prévus en septembre 2020

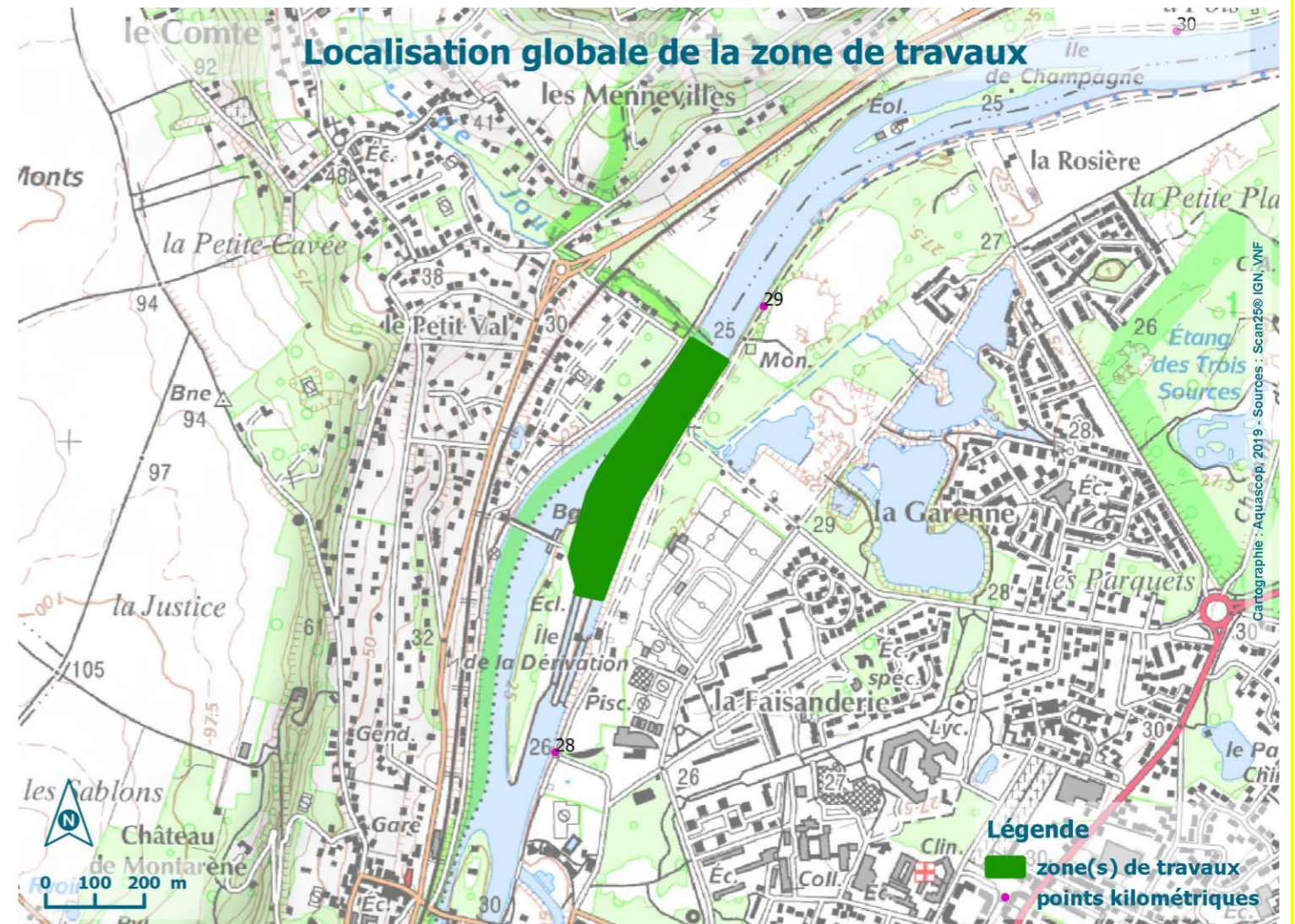
**Techniques employées pour le dragage :**

Les dragages seront réalisés à la drague à godets.

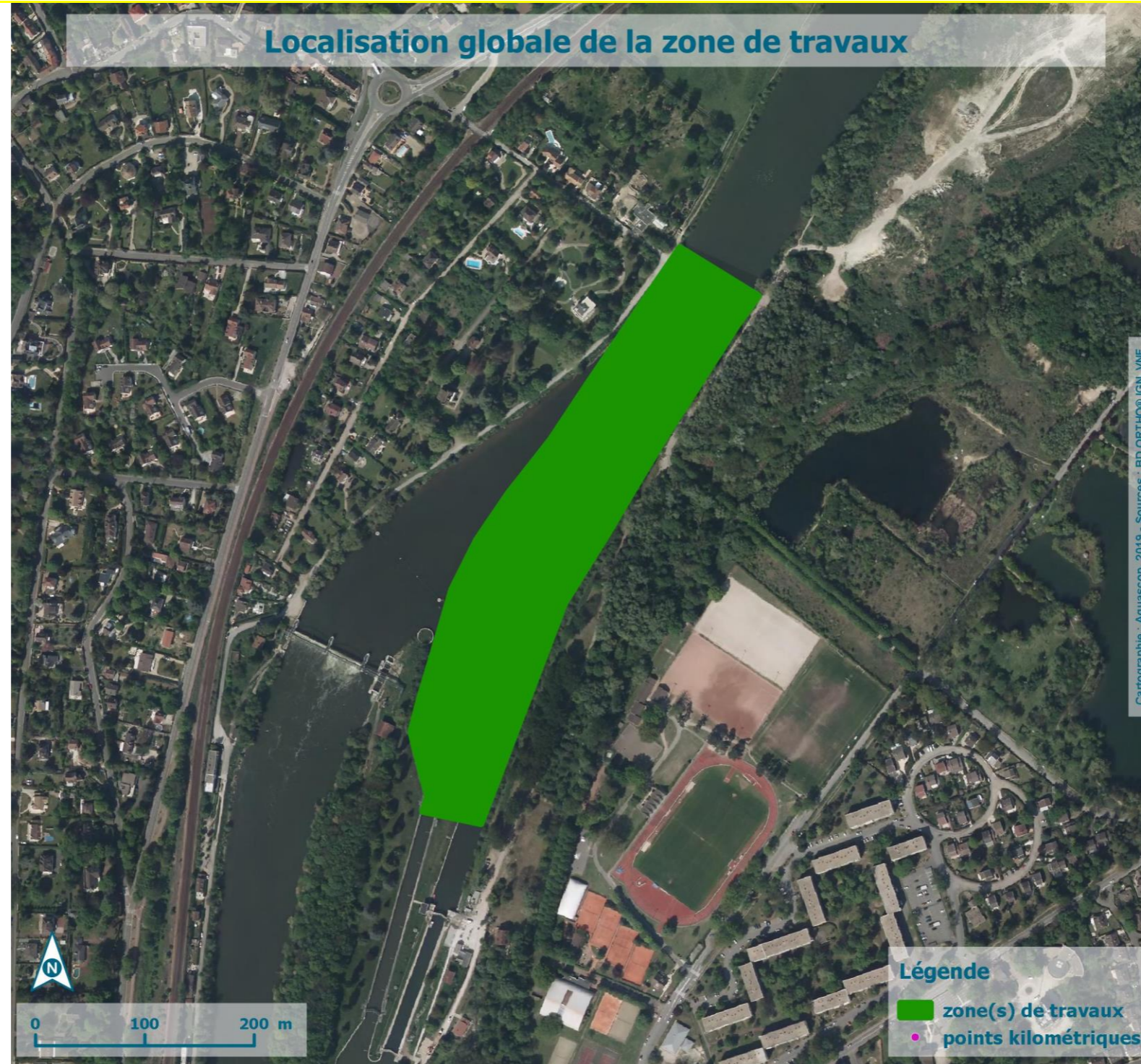
**Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :**

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
859	2020-ROI-PK 28.500	Oui	Non dangereux	Non	Non inertes non dangereux

Prélèvements réalisés le 04/03/2020.



Localisation exacte des travaux – cartographie



### Enjeux de qualité d'eau

#### Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	o Grand gabarit	<input checked="" type="checkbox"/>
	o Petit gabarit	<input type="checkbox"/>
- Canal :	o Grand gabarit	<input type="checkbox"/>
	o Petit gabarit	<input type="checkbox"/>
	o Annexe : rigole, fossé	<input type="checkbox"/>
- Milieu :	o Urbain : habitat	<input checked="" type="checkbox"/>
	o Rural	<input checked="" type="checkbox"/>
	o Industriel	<input type="checkbox"/>
	o Portuaire	<input type="checkbox"/>

#### Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :   
95PREF19960019 - PPRI Vallée de l'Oise - Approuvé le 05/07/2007
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

#### Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR228A	L'Oise du confluent de l'Esches (exclu) au confluent de la Seine (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	moyen

#### Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Prises d'eau de Méry-sur-Oise	superficiel	Arrêté DUP du 16/09/1997
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Oise (03138800 - L'Oise à Mériel 1), environ 4 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2016. Les espèces principales sont l'anguille, le gardon et la perche commune. Les espèces secondaires sont l'ablette, le chevesne et la grémille.

Une station de pêche est située sur l'Oise (03138000 - L'Oise à Beaumont-sur-Oise 1), environ 6 km en amont ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Les espèces principales sont le gardon, l'ablette, l'anguille, le goujon et la grémille. Les espèces secondaires sont la loche de rivière, le chevesne et la perche commune.

### Type de berges :

Dans ce secteur, d'après l'atlas des berges de l'IAU Ile-de-France, le type de berges est assez variable. Il est essentiellement constitué de palplanches (berges lisses). Le long de la commune de Parmain, les berges sont des aménagements en génie végétal (aménagement pour limiter l'érosion) et ponctuellement en palplanches.

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département du Val d'Oise (signé le 24/01/2013) indique la présence de frayères dans l'Oise pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie de planer, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet) de Asnière-sur-Oise à Jouy-le-Moutier.

Il est difficile de statuer sur la présence de frayères fonctionnelles pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvrière). La nature des berges est potentiellement favorable à la fraie du brochet.

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom	
Isle-Adam, Amont des écluses	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non		
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non		
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non		
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non		
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non		
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non		
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non		
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non		
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non		
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non		
		PN (Parc national)	Non		
		PNR (Parc naturel régional)	Oui	FR8000030 – VEXIN FRANCAIS	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non		
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non		
		RB (réserve de biosphère)	Non		
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Oui		Corne Nord-Est du Vexin Français
		Site classé	Non		

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

Les résultats des pêches électriques réalisées au niveau de l'Oise à l'Isle-Adam ont montré la présence d'anguille et de chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), de vandoise, de brochet, d'ide mélanote et de lamproie de Planer dans la zone de travaux. La bouvière est présente dans le secteur (Etude de l'impact des opérations de dragages – pêches électriques et inventaires de la végétation aquatique – Aquascop, 2016, 2017 et 2018).

### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Isle-Adam, Amont des écluses	oui	oui	oui	oui

### Sensibilité environnementale :

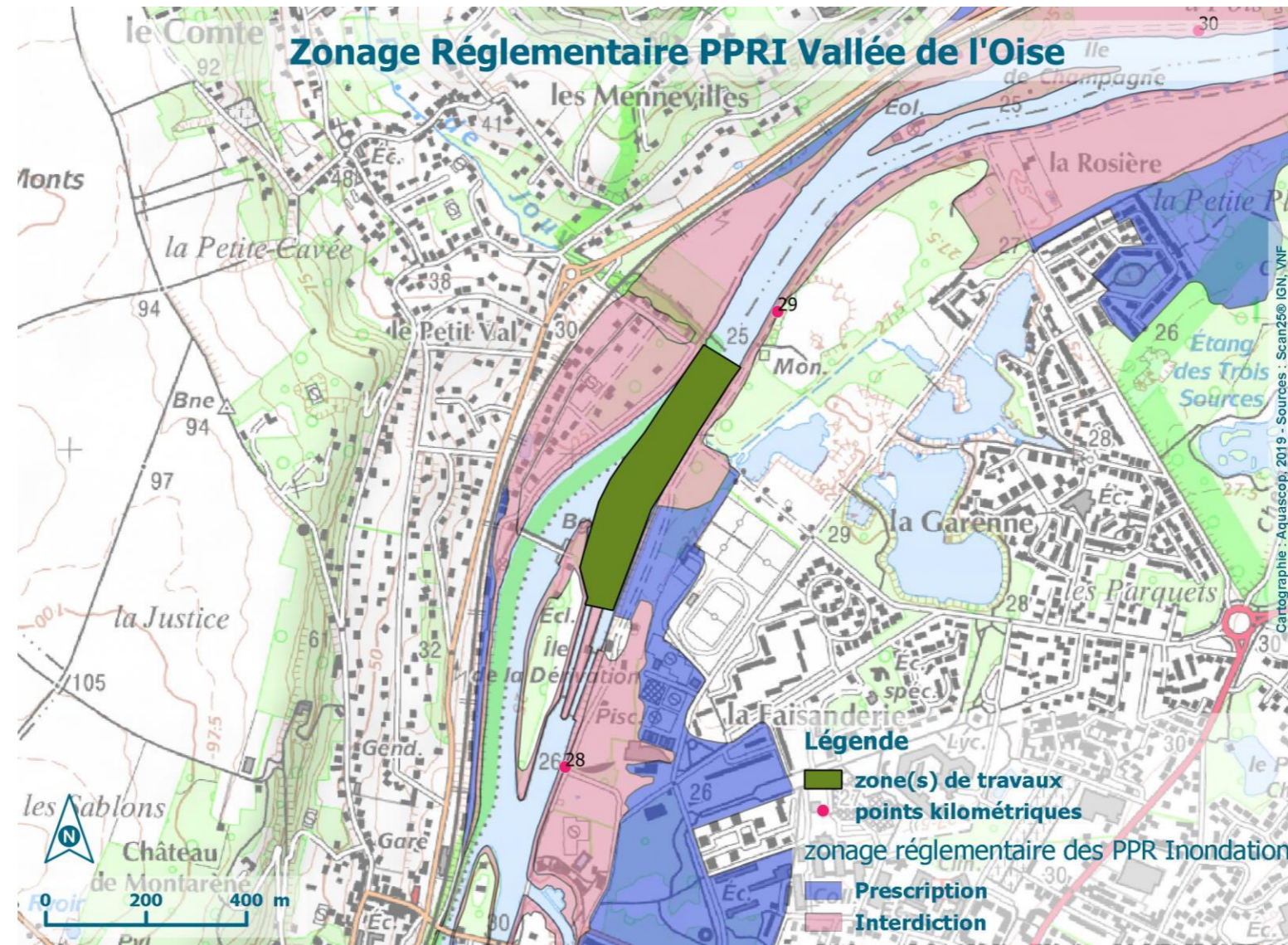
Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence de leur zone de reproduction (frayères). L'enjeu eau potable est également important (proximité du périmètre de protection rapproché d'un captage AEP).

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction de ces espèces, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à avril pour le brochet et le chabot, mai-juin pour la vandoise et la Bouvière et avril à juin pour l'ide mélanote. Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins.

Concernant la proximité du site inscrit (Corne Nord-Est du Vexin Français) et du parc naturel régional, ceux-ci ne seront pas impactés par l'opération de dragage car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront chargés depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**


**Risques identifiés**



**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau**

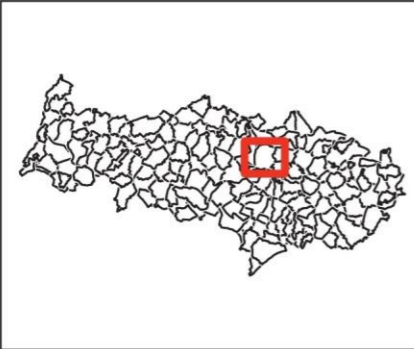
**Eau potable**

Commune de L Isle-Adam




Agence Régionale de Santé  
Île-de-France  
Délégation départementale  
du Val d'Oise

Code INSEE : 95313  
Nombre d'habitants : 12 189

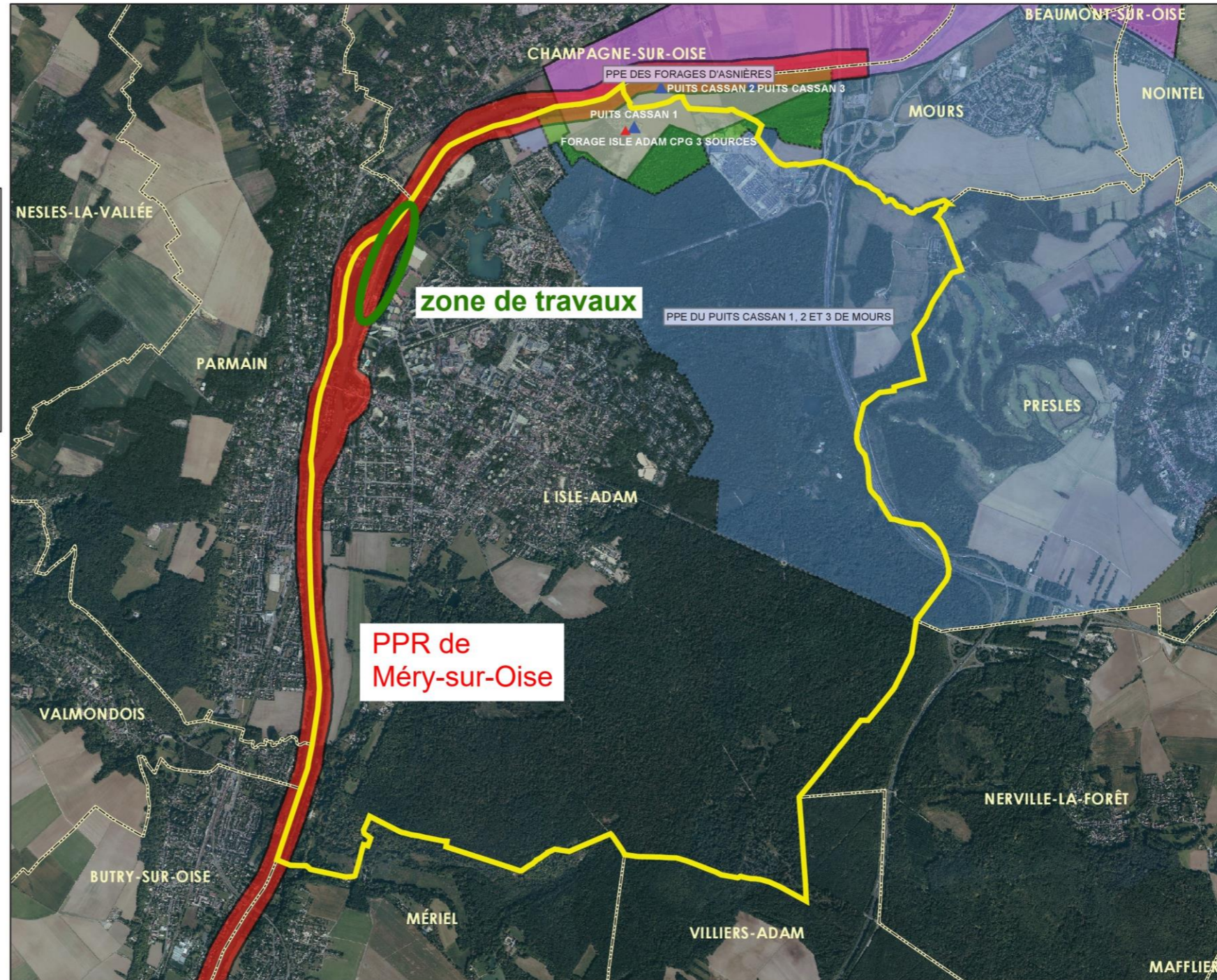


0 320 640 1 280 Mètres



**Légende**

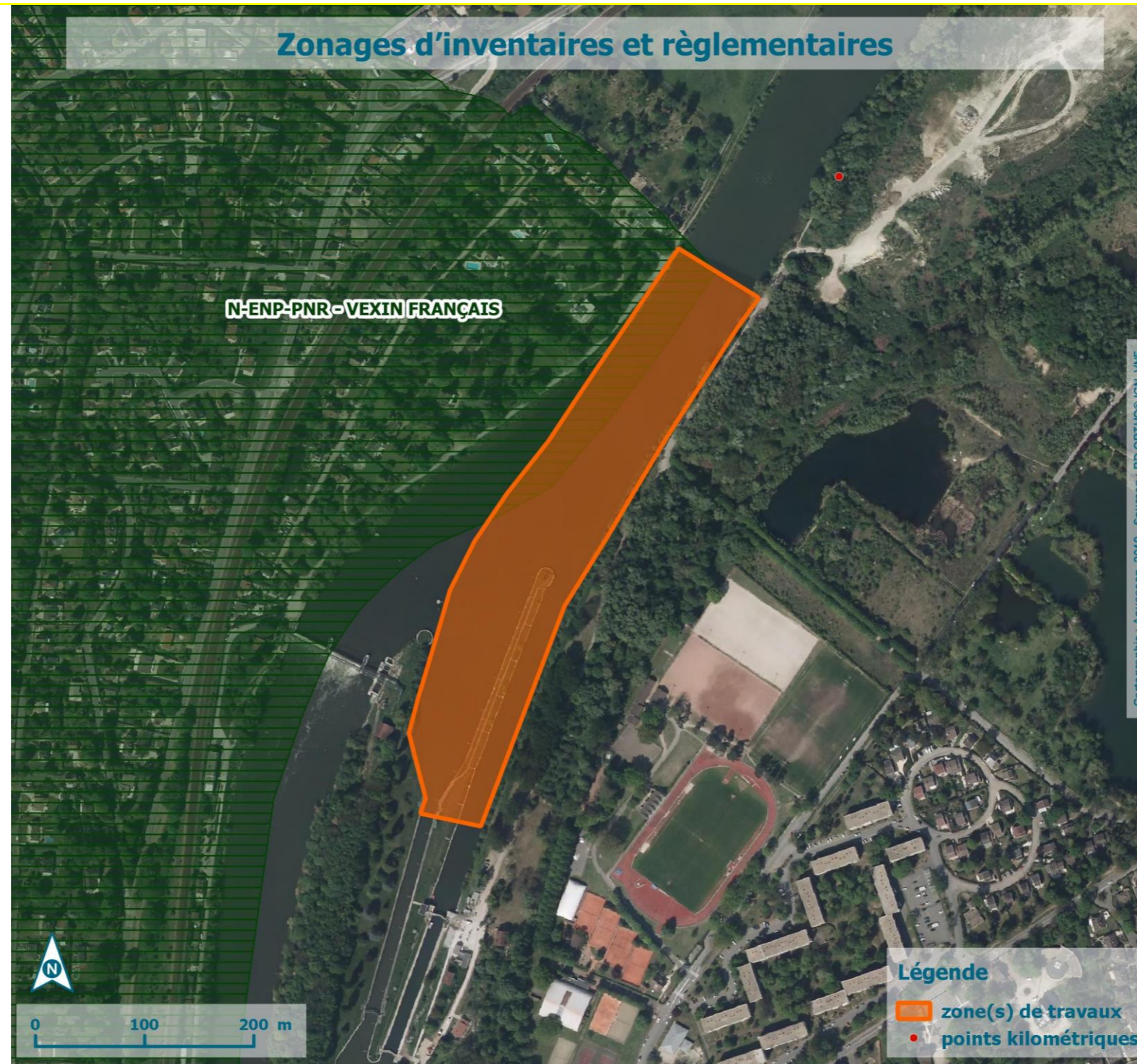
- ▭ Limite communale
- Captages du Val d'Oise**
  - ▲ AEP publique; en fonctionnement
  - AEP publique; en attente de mise en service
  - ✕ AEP publique; arrêté - non rebouché
  - ? AEP publique; projet non réalisé
  - ▲ AEP privée; en fonctionnement
  - ▲ Eau conditionnée; en fonctionnement
  - ✕ Agroalimentaire; Arrêté - non rebouché
  - ▲ Eau thermale; en fonctionnement
  - Eau thermale; en attente de mise en service
- Périmètres de protection rapprochée du Val-d'Oise**
  - Sans DUP (proposition d'hydrogéologue agréé)
  - DUP
- Périmètres de protection éloignée du Val-d'Oise**
  - Sans DUP (proposition d'hydrogéologue agréé)
  - DUP



Fond de carte : IGN BD Ortho

**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

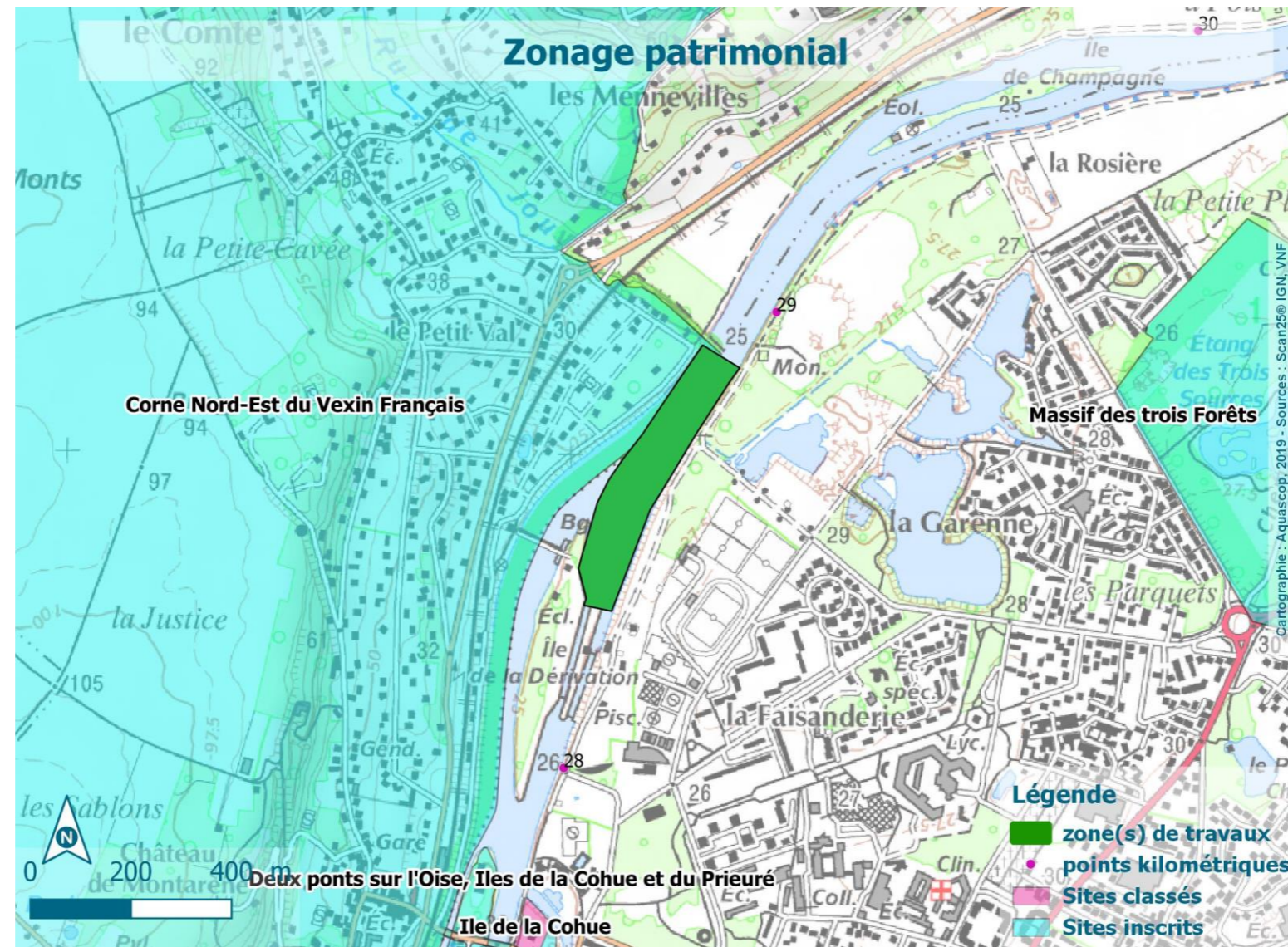
Zonages d'inventaires et réglementaires





**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

**Patrimoine culturel**





### Mesures environnementales

#### Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

#### Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin

### Filières de gestion

#### Filière de gestion

##### Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régalage

##### Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

##### Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

##### Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m <sup>3</sup> )
859

#### Localisation du site :

Plateforme de traitement et de valorisation d'Extract à Bruyères-sur-Oise. Installation ICPE autorisée (arrêté préfectoral du 6 mars 2014).